

AEF GLOBAL INC.
925 des Califats,
Lévis, (Quebec), G6Y 9E8
Code client : 93810

RESULTAT DE L'ÉVALUATION DOCUMENTAIRE

Date d'émission: 8 décembre 2020
Date d'expiration: 6 janvier 2022

Madame/Monsieur,

ECOCERT CANADA a revu la formulation des produits listés en annexe afin de déterminer leur conformité aux normes biologiques canadiennes (CAN/CGSB-32.310-2015 et CAN/CGSB-32.311-2015).

ECOCERT CANADA a vérifié que tous les ingrédients figurent dans les sections applicables des *Listes des Substances Permises* (CAN/CGSB-32.311-2015) et sont conformes à toutes les restrictions concernant leur composition et méthode de production.

ECOCERT CANADA a également vérifié que les méthodes de production des produits ainsi que leurs ingrédients sont conformes à l'article 1.4 de CAN/CGSB-32.310-2015.

Lorsque des restrictions d'utilisation sont inscrites aux listes, celles-ci sont indiquées dans le tableau en annexe.

Nous vous rappelons qu'il **n'est pas permis** de faire référence à ECOCERT CANADA sur les étiquettes et supports promotionnels de ces produits.

Ce document est valide jusqu'à sa date d'expiration. Une nouvelle évaluation est requise annuellement.

Bien à vous,



Jérôme Baril
Chargé d'approbation d'intrants

ANNEXE

AEF GLOBAL INC. (93810)
 925 des Califats,
 Lévis, (Quebec), G6Y 9E8

Date d'émission: 8 décembre 2020

Date d'expiration: 6 janvier 2022

Les formulations des produits suivants ont été examinées par ECOCERT CANADA et se sont révélées conformes à la norme biologique canadienne, tel que décrit à la page 1:

Restriction Générale : Doit être utilisé dans le cadre d'un programme de lutte antiparasitaire biologique intégré. Ne doit pas constituer la principale méthode de lutte antiparasitaire du programme de lutte. Doit être utilisé de façon à minimiser les perturbations écologiques. Toutes les restrictions et les directives sur l'étiquetage doivent être suivies, y compris les restrictions concernant les cultures, les animaux d'élevage, les organismes nuisibles cibles, les mesures de sécurité, les délais d'application avant récolte et le retour au champ des travailleurs.

Nom du produit	Section applicable CAN-CGSB 32.311-2015	Restrictions
Bioprotec CAF (#LPA 26854)	4.3 – Auxiliaires et matières utilisés pour la production végétale	Voir la restriction générale.
Bioprotec ECO (#LPA 27251)	4.3 – Auxiliaires et matières utilisés pour la production végétale	Voir la restriction générale.
Bioprotec Fongicide Arbres Fruitier Concentré (#LPA 30606)	4.3 – Auxiliaires et matières utilisés pour la production végétale	Voir la restriction générale.
Bioprotec Fongicide Arbres Fruitier Prêt-à-l'emploi (#LPA 30609)	4.3 – Auxiliaires et matières utilisés pour la production végétale	Voir la restriction générale.

Bioprotec Fongicide et Bactéricide Tomate et Potager Concentré (#LPA 30457)	4.3 – Auxiliaires et matières utilisés pour la production végétale	Voir la restriction générale.
Bioprotec Fongicide et Bactéricide Tomate et Potager prêt-à-l'emploi (#LPA 30906)	4.3 – Auxiliaires et matières utilisés pour la production végétale	Voir la restriction générale.
Bioprotec Fongicide Roses Concentré (#LPA 30458)	4.3 – Auxiliaires et matières utilisés pour la production végétale	Voir la restriction générale.
Bioprotec Fongicide Roses prêt-à-l'emploi (#LPA 30905)	4.3 – Auxiliaires et matières utilisés pour la production végétale	Voir la restriction générale.
Bioprotec NEM Nématodes bénéfiques ou StopGrubs	4.3 – Auxiliaires et matières utilisés pour la production végétale	Voir la restriction générale.
Bioprotec PLUS (#LPA/PCPA 32425)	4.3 – Auxiliaires et matières utilisés pour la production végétale	Voir la restriction générale.
Buran (#LPA 30601)	4.3 – Auxiliaires et matières utilisés pour la production végétale	Voir la restriction générale.
Cyclone (#LPA 30459)	4.3 – Auxiliaires et matières utilisés pour la production végétale	Voir la restriction générale.
Influence LC (#LPA 30692)	4.3 – Auxiliaires et matières utilisés pour la production végétale	Voir la restriction générale.
Nematode HB	4.3 – Auxiliaires et matières utilisés pour la production végétale	Voir la restriction générale.

Nematode SC	4.3 – Auxiliaires et matières utilisés pour la production végétale	Voir la restriction générale.
Nematode SF	4.3 – Auxiliaires et matières utilisés pour la production végétale	Voir la restriction générale.
Tivano (#LPA 30468)	4.3 – Auxiliaires et matières utilisés pour la production végétale	Voir la restriction générale.

Cette annexe n'est pas valide sans la lettre d'évaluation l'accompagnant.
Les producteurs biologiques doivent confirmer avec leur certificateur avant d'utiliser des nouveaux intrants.